



Mesa de los negociadores de los sindicatos de Nissan Barcelona en

la Asamblea de los trabajadores...

QUI L'AURAIT PARIÉ AU DÉBUT DE LA GRÈVE LE MATIN DU 4 MAI 2020 ...? CAR SI CE N'EST PAS UNE VICTOIRE... C'EST BIEN LOIN D'ÊTRE UNE DÉFAITE !

LE PERSONNEL DE NISSAN BARCELONE A RATIFIÉ L'ACCORD NÉGOCIÉ PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES MAJORITAIRES
L'accord prévoit de reporter la fermeture des usines Barcelonaises à décembre 2021, sans licenciements d'ici là.

Après 95 jours de grève suivie massivement et remplie d'initiatives quasi quotidiennes, le personnel de Nissan Motor Ibérica des trois usines de la multinationale à Barcelone a donné son accord, ce jeudi lors d'une assemblée, à l'accord conclu par les syndicats et l'entreprise sur les modalités de fermeture des trois usines barcelonaises (Zona Franca, Montcada y Reixac y Sant Andreu de la Barca) ⁽¹⁾.

La ratification fait suite à une intense négociation qui s'est terminée par un accord de dernière minute mercredi, après une réunion de négociation / médiation de plus de 25 heures.

Bien que l'intention initiale de Nissan était de fermer les usines en décembre de cette année, l'arrêt de l'activité se produira finalement en décembre 2021. L'accord engage l'entreprise à ne pas fermer les usines et à ne pas licencier d'employés avant cette date. En échange, les travailleurs abandonneront la grève qui dure depuis 90 jours et reprendront les commandes en attente depuis le mois de mai.

La ratification de l'accord a été obtenue, comme l'a expliqué le syndicat des Commissions Ouvrières, "à l'unanimité" ⁽²⁾ lors de l'assemblée tenue dans les locaux de l'usine de Nissan à Montcada i Reixac (Barcelone).

RECHERCHE D'ALTERNATIVES À UNE CESSATION TOTALE D'ATIVITÉ

Les usines de Nissan à Barcelone resteront donc opérationnelles jusqu'en décembre 2021. C'est ce qu'a annoncé le fabricant après un accord avec les représentants des travailleurs "qui permet d'obtenir plus de temps pour rechercher des projets alternatifs de réindustrialisation et, dans le cas où ceux-ci ne pourraient voir le jour, offre des conditions de cessation d'activité bien supérieures aux maxima fixés par la loi", a expliqué Frank Torres, vice-président exécutif de Nissan pour la Russie et responsable de la gestion du processus de consultation.

En effet, dans l'accord signé avec les représentants de travailleurs après de longues négociations, l'entreprise s'engage également à rechercher conjointement les alternatives, légales ou conventionnelles, nécessaires pour éviter des accidents traumatiques avant la date prévue de fin de l'activité de production. Il sera entre autres mesures procédé à l'embauche d'un service de relocalisation par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée pour une période de 12 mois.

En outre, il sera créé une commission de travail pour la réindustrialisation à laquelle participeront la direction de Nissan, des représentants des travailleurs et des administrations et qui sera chargée de "analyser, évaluer et codécider le cas échéant, et assurer le suivi d'un éventuel plan de réindustrialisation de l'activité de production". En outre, l'entreprise s'engage à inclure dans le contrat avec l'investisseur potentiel la garantie d'embauche prioritaire des travailleurs concernés par la procédure de licenciement collectif, avec une attention particulière à ceux qui ont un handicap, ainsi qu'à ceux nés dans les années 1970 et 1971.

De son côté le syndicat a également valorisé le fait que l'accord donne du temps (17 mois) pour maintenir la production et l'emploi pendant que Nissan, organisations des travailleurs et administrations gouvernementales s'engagent à rechercher des alternatives industrielles pour les usines qui assureraient la continuité des emplois.

Le plan de restructuration de l'emploi (ERE) que l'entreprise mettait en avant pour ces trois usines de la marque automobile concernait 2.525 travailleurs ⁽³⁾. Jusqu'à fin de 2021, personne ne pourra être licencié, mais des départs volontaires seront acceptés. Les comités d'entreprise des trois usines ont approuvé l'accord ratifié par le personnel qui contient de meilleures conditions que les propositions initiales de l'entreprise au sujet de l'indemnisation des travailleurs, même s'il n'atteint pas le niveau réclamé par les syndicats.

PRÉRETRAITES ET INDEMNITÉS

On estime que cet accord coûtera à Nissan environ 400 millions d'euros.

Celui-ci comprend un plan de préretraite pour les employés nés avant 1966, avec le versement de la Convention Spéciale avec la Sécurité Sociale (CESS) jusqu'à 63 ans et la compensation du salaire net jusqu'à 61 ans en pourcentages différenciés pour ceux nés entre 1967 et 1969.

Pour les moins de 50 ans une indemnité de 60 jours par an travaillé sans limite de mensualités. L'entreprise a également créé une convention spéciale pour le groupe de travailleurs âgés de 50 à 54 ans (les travailleurs nés en 1967 recevront 85 % du salaire net jusqu'à 61 ans, ceux de 1968 80 % et ceux de 1969 75 %). Ce groupe est le plus vulnérable dans la recherche d'un emploi s'il est finalement licencié et ne peut être réintégré dans une alternative industrielle aux usines. Les autres salariés recevront une indemnité de 60 jours de salaire par année de travail (sans limite de mensualités).

Par ailleurs, les travailleurs qui choisiront l'embauche dans l'une des alternatives industrielles éventuelles, recevront une indemnité maximale de 50 jours par année travaillée (sans limite de mensualités) et un montant de 750 euros par année travaillée.

Dans un communiqué les Commissions Ouvrières ont indiqué que « le préaccord a été difficile à obtenir, et c'est grâce à la lutte exemplaire menée par tous les travailleurs de Nissan et à leur solidarité qu'il l'a été. »

De son côté, SIGEN-USOC (Sindicato Independiente Grupo Empresas Nissan- Unió Sindical Obrera de Catalunya), le premier syndicat aux élections professionnelles dans les usines de Nissan dans l'Etat espagnol, tant à Barcelone qu'en Cantabrie, a également ratifié l'accord.

Depuis le 28 mars dernier, que Nissan rendait officielle la nouvelle qu'ils craignaient depuis des semaines syndicats et institutions, syndicats et entreprises négociaient les conditions de fermeture et les indemnités du personnel, des négociations qui ont bénéficié de la médiation de la Generalitat et la participation du Gouvernement central espagnol.

Nissan s'est engagé à lancer une table de travail pour étudier les options possibles de réindustrialisation avec la participation de tous les acteurs nécessaires, non seulement pour rechercher des alternatives de viabilité des usines, mais aussi pour les entreprises fournisseurs. L'accord donne une plus grande marge de temps pour trouver un ou plusieurs investisseurs industriels intéressés à occuper les usines.

Pour l'instant, quatre sociétés internationales, deux constructeurs automobiles et deux fabricants de batteries pour voitures électriques, se sont intéressés aux usines de Nissan, ce qui permettrait de maintenir le niveau actuel d'emploi de l'usine automobile. Cette fermeture mettra un point final à l'histoire centenaire de Nissan à Barcelone, qui a son origine embryonnaire dans une usine ouverte à Cadix par Ford, puis qui fut démenagée dans la banlieue de la capitale catalane dans les années 1960, pour devenir la deuxième plus grande usine d'assemblage véhicules de la péninsule.

S'ils ne peuvent crier « victoire », les travailleurs de Nissan des usines de Barcelone peuvent au moins souffler un bon coup. Il reste encore maintenant à faire le bilan de cette lutte pour identifier ses points forts mais aussi ses points faibles. Rien n'est treminé, mais une échéance capitale a été repoussée, et dans un contexte où d'autres suppressions d'emplois vont être annoncées, cette grève montrer à tous les salariés hésitants que par la lutte organisée on peut obtenir des résultats, et que le syndicat⁽⁴⁾ reste l'outil de base pour la défense des intérêts des travailleurs.

Ramón

el Sol tiene cita
con la Luna



para cambiar
el mundo...

(1) rappelons que le 22 juin, un mois et demi après le début de la grève illimitée démarrée le 4 mai, le Magasin de Pièces de Rechange de Prat de Llobregat était sorti par Nissan de son plan de fermeture, tout comme le Centre de distribution du Port de Barcelona.

(2) pour les puristes ou les historiens, il y aurait eu entre 8 ou 9 mains levées se prononçant « Contre » la ratification du pré-accord.

(3) chiffre hors travailleurs prestataires. A noter qu'un collectif de 300 travailleurs de la sous-traitance avaient décidé de l'attaquer Nissan devant les tribunaux pour rupture illégale du contrat de travail.

(4) puisque le morcellement est encore une réalité.



Asamblea de los trabajadores de Nissan Barcelona después del preacuerdo...



se cuentan los Votos " EN FAVOR "...



Peticion de Votos « EN CONTRA »



APLAUSOS al anuncio de la ratificación del acuerdo...